

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 105 Relation de soins			
Code	PAIR1B05	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be) Garance MALENGREZ (garance.malengrez@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Valérie BORNIET (valerie.borniet@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Angélique LEFEBVRE (angelique.lefebvre@helha.be) Garance MALENGREZ (garance.malengrez@helha.be) Jean-Pol NESI (jean-pol.nesi@helha.be) Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Carine SILVERT (carine.silvert@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Marie DUPONCHEEL (marie.duponcheel@helha.be) Sébastien SOUDANT (sebastien.soudant@helha.be) Samuel DEWAELE (samuel.dewaele@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE reprend diverses activités d'apprentissage nécessaires au développement d'un savoir-faire relationnel

indispensables dans la prise en soin de la personne et son entourage.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 5 Assurer la communication professionnelle

C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

Acquis d'apprentissage visés

- Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours de relations de civilité, de soin et/ou d'empathie dans différents contextes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B05A	Psychologie	24 h / 2 C
PAIR1B05B	Santé mentale	12 h / 1 C
PAIR1B05C	Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs	18 h / 1 C
PAIR1B05D	AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans l'annexe à la fiche ECTS.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 5 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. La psychologie, la relation de soin et les spécificités liées aux troubles cognitifs, ainsi que la gestion des émotions sont des ressources indispensables à la relation de soins qui implique d'une part le futur professionnel de soin et la personne soignée, en ce compris les personnes présentant des troubles cognitifs. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie			
Code	15_PAIR1B05A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Garance MALENGREZ (garance.malengrez@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité du cours de psychologie du bloc 1 est de comprendre comment fonctionne la communication interpersonnelle afin de pouvoir décoder ce qui s'y vit dans l'ici et le maintenant, et pouvoir ainsi être plus adéquat dans la relation. Pour ce faire, les notions de base de la psychologie générale seront abordées. Le cours abordera du contenu théorique pour arriver à la compréhension du fonctionnement de l'individu en relation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 5. Assurer la communication professionnelle

Compétence de fin de formation : 4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

Acquis d'apprentissage de l'UE 105

Evaluer les interactions entre soignant et soigné au cours des relations de civilité, de soin et/ou d'empathie, dans différents contextes.

Par le cours de psychologie plus particulièrement :

- Analyser une situation relationnelle en s'appuyant sur les contenus théoriques développés en classe.

Objectifs :

Expliquer les modèles théoriques vus au cours en lien avec la psychologie et la problématique de la communication;
Expliquer les fondements et le développement de l'individu en fonction du (des) modèle(s) développé(s) dans le cours;

Au départ d'une situation clinique :

Être capable d'utiliser la terminologie adéquate;

Être capable de différencier les grandes approches théoriques en psychologie;

Être capable de repérer le mode de relation de chacun des acteurs en fonction des stades de développement;

Être capable de repérer les phénomènes de la psychologie sociale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Chapitre 1 : introduction à la psychologie
- Chapitre 2 : les approches théoriques en psychologie
- Chapitre 3 : la psychologie du développement
- Chapitre 4 : la psychologie sociale

Divers : des mises en situations cliniques seront proposées dans le cours afin de mettre en application les concepts théoriques.

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral soutenu par un PowerPoint à disposition des étudiants.

Utilisation de vidéos illustratives.

L'interactivité est encouragée par le biais d'interventions des étudiants (questions-réponses)

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail.

Des exercices de mises en application sont effectuées tout au long du cours.

1 à 2 heures de cours en fin d'année sont dédiées aux questions-réponses des étudiants.

Sources et références

Elkaïm, M. (2007). *Comprendre et traiter la souffrance psychique*. Paris : Seuil.

Huffman, K., Dowdell, K., & Sanderson, C. (2020). *Introduction à la psychologie*. Paris : De Boeck Supérieur.

Pelé-Bonnard, C. (2020). *100 fiches pour réussir sa licence de psychologie*. Paris : Studyrama.

Tourrette, C., Guidetti, M. (2008). *Introduction à la psychologie du développement*. Paris : Armand Collin.

Watzlawick, P. (2014). *Une logique de la communication*. Paris : Points

Yzerbyt, V. & Klein, O. (2019). *La psychologie sociale*. Paris : De Boeck Supérieur.

Les références de toutes les vidéos illustratives sont intégrées dans le cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE105 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Santé mentale			
Code	15_PAIR1B05B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le but général de ce cours est d'initier les étudiants de 1ère année BIRSG à la relation d'aide rencontrée par les soignants dans les services de psychopathologie et d'ainsi préparer à faire de leur stage en psychiatrie de 2ème année, un moment particulièrement fécond dans leur formation

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

Expliquer la complexité de la santé et de la maladie mentales ;

Expliquer les différentes étapes de l'histoire de la psychiatrie et ses traitements

Comprendre la démarche en soins infirmiers psychiatriques en citant et expliquant les différents besoins humains développés par A. MASLOW ;

Expliquer l'estime de soi et ses conséquences sur l'être humain

Expliquer les mécanismes du stress et pouvoir guider le client dans la gestion de celui-ci.

Pourquoi la psychiatrie fait-elle partie du programme obligatoire de la formation ?

- Les influences réciproques entre le psychisme et le somatique sont nombreuses. Certains problèmes purement organiques se manifestent par des symptômes évoquant la maladie mentale (délires dus à des intoxications, à l'hypothyroïdie, etc.) et d'autre part, certaines affections relevant de la psychiatrie ont des répercussions sur le plan organique.

- L'incidence de la maladie mentale est considérable dans l'ensemble des prestations de santé.

- Chaque être humain est susceptible de connaître un jour des problèmes liés à la maladie mentale et d'avoir besoin d'aide pour le rétablissement de son équilibre psychique. Ce besoin d'aide peut se manifester aussi bien dans la vie quotidienne que dans des services généraux de santé et n'est donc pas limité aux établissements spécifiquement psychiatriques.

Les compétences clés pour le travail des sages-femmes en santé mentale :

Etre capable de :

Détecter les troubles psychiques et en évaluer la gravité ;

Créer, construire et gérer une relation d'aide ;

Soigner le psychisme.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. La découverte de la complexité de la santé et de la maladie mentale : notamment, les diverses définitions de la santé et de la maladie mentale selon divers points de vue.

2. La découverte de l'histoire de la Psychiatrie et des soins infirmiers en psychiatrie

3. La compréhension de la démarche en soins infirmiers psychiatriques : notamment, la théorie des besoins humains de MASLOW.
4. L'estime de soi.
4. Le stress et sa gestion.
5. Initiation à la méditation de pleine conscience dans le but de préparer la gestion du stress lié aux examens

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral soutenu par un powerpoint
Exercices suivis du correctif
Activité libre de méditation

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail

Sources et références

A déterminer

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE105 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs			
Code	15_PAIR1B05C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but général de ce cours est d'initier les étudiants BIRSG Bloc 1 à la relation d'aide rencontrée par les soignants dans la prise en charge des patients, que ces derniers soient hospitalisés ou soient à domicile. Et ceci afin de les préparer à faire de leurs stages (blocs 1, 2, 3 et 4) un moment particulièrement fécond dans leur formation.

De nombreuses notions, parfois seulement effleurées dans ce cours de relation de soins et spécificité des troubles cognitifs seront approfondies dans les divers cours du cursus scolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours de relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs et les AIP de gestion des émotions sont indiscutables liés.

A la fin des séances de ces activités, l'étudiant doit être capable de :

- Définir les différents concepts théoriques expliqués (cours de relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs) :

- la relation
- la communication
- l'entretien infirmier
- l'humanité
- la validation thérapie

- Réaliser les exercices en rapport avec la théorie dispensée (AIP de gestion des émotions).

L'étudiant sera capable de comprendre :

- les enjeux de la communication soignant-soigné

C'est-à-dire :

- les attitudes intérieures préalables à l'écoute (attention, ouverture, inattendu, intérêt, connaissance de soi-même) ;
- L'observation comme la base d'une écoute objective et active (apprendre à regarder, l'intuition dans l'observation, le déroulement de l'observation -cadre, patient, soignant et climat) ;
- les attitudes interpersonnelles de base au cours d'un entretien (évaluation, interprétation, support, enquête, décision, compréhension, séduction, reflet-reformulation, focalisation et confrontation) et les quelques indications concernant l'usage adéquat de ces attitudes ;
- l'empathie et la reformulation (implications, indications et contre-indications, conséquences immédiates, diverses manières de reformuler, aspects "techniques").

L'étudiant sera capable de comprendre :

- le déroulement et les implications d'un entretien entre l'infirmier et le patient

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction générale

Chapitre 1 : La relation

1. La relation soignant-soigné
2. Les représentations sociales dans la relation
3. L'influence des émotions dans la relation

Chapitre 2: La communication

1. L'émetteur et le récepteur
2. Les attitudes intérieures préalables à l'écoute
3. L'observation, la base d'une écoute objective et active
4. Les attitudes interpersonnelles de base au cours d'un entretien (d'après les attitudes de Elias Porter)
5. Quelques indications concernant l'usage adéquat de ces attitudes
6. L'empathie et la reformulation (la conception de Carl Rogers)

Chapitre 3: L'entretien

1. Deux questions préalables et à garder à l'esprit au cours de l'entretien
2. Ecouter l'autre
3. Le questionnement
4. Spécifier et faire spécifier
5. Le respect de l'autre, l'authenticité et l'implication personnelle du soignant

Chapitre 4 :L'humanité

1. Qu'est-ce qu'un soignant ?
2. La maltraitance
3. La bientraitance
4. L'humanité

Démarches d'apprentissage

Cours magistral exposant la théorie

Projections de films et vidéos illustrant la théorie vue au cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail

Sources et références

voir bibliographie syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE105 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Développement des compétences émotionnelles et relationnelles			
Code	15_PAIR1B05D	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be) Valérie BORNIET (valerie.borniet@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but général de ce cours est d'initier les étudiants BIRSG Bloc 1 à la mise en pratique du cours de relation d'aide rencontrée par les soignants dans la prise en charge des patients, que ces derniers soient hospitalisés ou soient à domicile. Et ceci afin de les préparer à faire de leurs stages (blocs 1, 2, 3 et 4) un moment particulièrement fécond dans leur formation.

De nombreuses notions, parfois seulement effleurées dans ce cours de relation de soins et spécificité des troubles cognitifs seront approfondies dans les divers cours du cursus scolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Réaliser les exercices en rapport avec la théorie dispensée lors du cours de relation de soins et spécificités liées aux troubles cognitifs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1 : La relation : exercices

Chapitre 2 : La communication: exercices

Chapitre 3 : L'entretien infirmier: exercices

Chapitre 4: L'humanité : visionnage de vidéos et discussion

Démarches d'apprentissage

Exercices et projection de vidéos + discussion

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail

Sources et références

voir bibliographie syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE105 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).